

## **AVIS PUBLIC**

## CONCERNANT UN PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF AU TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MRC DE PIERRE-DE SAUREL

Conformément aux dispositions de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11.001), je soussignée donne avis :

- Qu'à la séance ordinaire du Conseil de la MRC de Pierre-De Saurel du 8 octobre 2025, un projet de règlement relatif au traitement des membres du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel a été présenté et un avis de motion a été donné;
- Que ce projet de règlement modifie spécifiquement l'annexe du règlement numéro 306-19;
- Que la réglementation projetée vise à mettre à jour la liste des comités et organismes de l'annexe 1 en modifiant le nombre de représentants au comité régional des cours d'eau (en fonction du règlement numéro 374-24 de la MRC) et en y retirant l'Office du tourisme et congrès des vallées de l'archipel du lac Saint-Pierre;
- Que l'application de la réglementation modifiée est rétroactive au 1er janvier 2025;
- Que l'adoption de ce règlement est prévue à la séance ordinaire du Conseil de la MRC qui aura lieu le 19 novembre 2025, à 19 h, à la salle du conseil de la MRC, 50, rue du Fort, à Sorel-Tracy;
- Qu'une copie de ce projet de règlement est disponible, pour consultation, aux bureaux de la MRC et des municipalités locales durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site Internet de la MRC au <a href="https://www.mrcpierredesaurel.com">www.mrcpierredesaurel.com</a>.

## Règlementation actuelle :

Membres du Conseil	Rémunération 2019 (avant l'indexation prévue à l'article 7)
Membres de comités et d'organismes	250 \$ / comité-organisme

Cette rémunération touche 52 représentations à des comités et organismes.

## Règlementation projetée :

Membres du Conseil	Rémunération 2019 (avant l'indexation prévue à l'article 7)
Membres de comités et d'organismes	250 \$ / comité-organisme

Cette rémunération touche 52 représentations à des comités et organismes.

DONNÉ À SOREL-TRACY, ce 21e jour du mois d'octobre 2025.

La directrice des affaires juridiques et greffière,

Me Jessica St-Pierre



